



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

Une personne tuée en commune et province Cankuzo

Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2023, sur la colline, commune et province Cankunzo, Magnifique Irankunda, alias Yoya, âgé de 18 ans, élève en 1^{ère} langues au Lycée Communal de Cankuzo, en même temps conducteur de taxi vélo, a été tué étant en sommeil à l'aide d'une machette au niveau de la tête et des coups de poignards au niveau de la poitrine et de la gorge puis son corps jeté devant l'entrée de leur maison par sa mère Jacqueline Kanyange, âgé de 49 ans, commerçante ambulante, en collaboration avec son fils Don de Dieu Hagabimana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'empêcher sa mère de vendre des parcelles et vélo laissés par son père. Hagabimana a montré aux policiers où il a caché le couteau utilisé. Selon les mêmes sources, Irakoze Chantal, administratrice communale est venu voir ce qui s'était passé et le véhicule communal a été utilisé pour conduire le cadavre à la morgue de l'hôpital Cankuzo tandis que, Hagabimana a été conduit au commissariat provincial de police et sa mère au cachot du parquet de Cankuzo. En date du 30 octobre 2023, le TGI de Cankuzo a condamné Jacqueline Kanyange et Hagabimana Don de Dieu à une peine de prison à perpétuité.

Une personne tuée en commune et province Kayanza.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2023 indique qu'en date du 17 octobre 2023, vers 20 heures, sur la colline Ryirengeye, commune et province kayanza, Innocent Minani a été tué poignardé à l'aide d'un gros caillou par son frère Macaire Nyandwi âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, Minani a été accusé de couper et manger un régime de banane déjà vendu par Nyandwi Macaire à Serges Manirakiza leur voisin avant que ce dernier vienne le récupérer. Selon les mêmes sources, la maison étant fermé deux jours, le corps de la victime en état de décomposition a été retrouvé par des voisins à son domicile après avoir défoncé la porte. Les mêmes sources ajoutent que les volontaires de la Croix rouge l'ont enterré et le présumé auteur a été arrêté en date du 19 octobre 2023. Dans un procès de flagrance du 30 octobre 2023, le TGI Kayanza a condamné Macaire Nyandwi à une peine de servitude pénale de 20 ans de prise ferme.

Une personne tuée en commune et province Kayanza

En date du 6 novembre 2023, dans l'après-midi, dans le marais dit Nyamugosa séparant les collines Mihigo et Kinga, commune et province Kayanza, Pierre Nzeyimana alias Pila, cultivateur, de la composante sociale Twa, âgé de 42 ans a été tué à coups de machettes par Jean Bosco Congera âgé de 21 ans, de la même composante sociale, originaire de la colline Kinga. Selon des sources sur place, la victime a attrapé Jean Bosco Congera en train de voler des épis de maïs dans son champ et l'a ligoté sur un arbre dans le même champ et l'a coupé la main gauche.

Après cet acte, Pierre Nzeyimana a voulu fuir mais a été arrêté par Jean Bosco Ncuti âgé de 46 ans, sous-chef collinaire de Mihigo. Ainsi, sont venus Sualez Ndabarushimana âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa et de la même colline que celui qu'on a coupé la main, accompagné par Daniel Mbonankira âgé de 25 ans, de la même composante sociale et ont ligoté Pierre avec un lacet de chaussures qu'ils ont enlevé à un enfant qui le portait comme ceinture.

Selon les mêmes sources, après l'avoir ligoté, Jean Bosco Congera est sorti du champ où il a été coupé la main et a pris la machette qui l'a mutilé par terre où Pierre Nzeyimana l'avait déposée et a tué ce dernier à trois coups de machettes, deux coups au niveau du coup et un autre au niveau de la tête. Après cet incident, Gilbert Nkurunziza, OPJ à Kayanza et Isaac Ningabira, procureur de la République à Kayanza sont arrivés sur les lieux de l'incident et ont arrêté Jean Bosco Congera, présumé auteur du crime et l'ont conduit à l'hôpital Kayanza pour bénéficier des soins médicaux sous garde des policiers. Les mêmes sources ajoutent que Jean Bosco Ncuti, sous-chef collinaire à Mihigo, Daniel Mbonankira et Sualez Ndabarushimana ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga. Le corps sans vie de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Kayanza pour être enterré en date du 9 novembre 2023, par l'administration communale de Kayanza. Dans un procès de flagrance du 10 novembre 2023, Jean Bosco Congera a été accusé de meurtre par le TGI Kayanza et a été condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité, d'une amende de cent mille et de deux millions de fbu pour dommages et intérêts tandis que les trois autres ont été accusés de non-assistance à une personne en danger et ont écopé d'une peine de prison de trois ans, le paiement d'une amende de cent mille chacun et d'un million de fbu chacun pour dommages et intérêts.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 20 novembre 2023, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Ciza, âgée de 58 ans, membre du CNDD-FDD, a été tuée à l'aide d'un pilon et d'un couteau par Vianney Nzambimana, âgé de 17 ans et Eric Coyishakiye, âgé de 26 ans, tous frères et membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont trouvé la victime chez elle au moment où son mari n'était pas à la maison et ils l'ont tapée au niveau de la tête par un pilon et un coup de couteau au niveau du cou. Selon les mêmes sources, cette famille a été accusée de sorcellerie. Les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits par la police au cachot du poste de police de Bugenyuzi.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 novembre 2023, sur la colline Kigufi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une prénommée Jacqueline, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants et membre du parti CNDD-FDD, a été décapitée par Jean Bosco Ihunga, âgé de 32 ans, en complicité avec Gédéon Ntiranyibagira, son mari, âgé de 29 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Gédéon avait abandonné sa femme Jacqueline pour aller vivre avec sa concubine en province de Rutana et a donné une mission à son grand frère Jean Bosco pour tuer sa première femme Jacqueline moyennant une somme d'un million de francs fbu. Selon les mêmes sources, le cadavre de la victime a été retrouvé par sa famille dans sa chambre fermée. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du poste de police de Bugenyuzi.